

Questionnaire aux candidats à l'élection Municipales de Mars 2020 DRANCY

Réponse de LUTTE OUVRIERE « POUR FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS »

- 1- Quel est pour vous la place des organisations syndicales dans notre collectivité et comment imaginez-vous le rôle des instances paritaires locales ?

Les syndicats peuvent et doivent être une école de lutte pour les travailleurs, l'organisation de base les unissant sur leur lieu de travail, sans corporatisme ni bureaucratisme. Ils doivent lutter contre tout ce qui divise les travailleurs, en défendant leurs intérêts communs contre la classe capitaliste qui impose sa domination à toute la société, y compris aux collectivités. Dans les instances paritaires, ils doivent avant tout être la voix des travailleurs en relayant leurs revendications.

- 2- Êtes-vous pour ou contre la privatisation de services municipaux ?

Pourquoi ?

Absolument contre. Il faut dénoncer tous les cadeaux faits par l'Etat aux capitalistes, dont les privatisations font partie.

- 3- Si vous êtes élu-e quelles mesures allez-vous mettre en place pour lutter contre la précarité des agents ?

Si nous sommes élus, nous utiliserons le budget de la mairie en priorité pour embaucher tous les agents en CDI ou les titulariser, voire en embaucher davantage, plutôt que de subventionner des grandes entreprises qui empochent l'argent public mais n'embauchent pas, voire licencient, comme dans beaucoup de municipalités.

- 4- Quels sont pour vous les services municipaux les plus en difficulté ?

Quelles seront les mesures pour les améliorer ?

Vous êtes mieux à même que nous pour savoir quels sont les services en difficulté et, de façon générale, nous encouragerons les travailleurs à se réunir, à s'organiser pour faire entendre leur voix. Nous mettrons en œuvre des mesures allant dans ce sens, dans la mesure où cela dépend de la mairie, ce qui n'est pas toujours le cas. Mais dans tous les cas, nous soutiendrons les luttes des travailleurs organisés pour obtenir ce dont ils ont besoin. De façon générale, une mairie dirigée par Lutte ouvrière sera une municipalité de combat, un point d'appui pour les revendications et les luttes des travailleurs de la ville.

- 5- Que ferez-vous face au désengagement de l'Etat en direction des collectivités ?

Nous nous y opposerons en mobilisant les travailleurs {des entreprises et de la commune}. Nous affirmerons que les collectivités et l'Etat dans sa totalité seraient bien mieux gérés si les travailleurs étaient au pouvoir.

- 6- Comment envisagez-vous d'impliquer les agents dans les projets et fonctionnement des services ?

Que ce soit des agents communaux en collectivité ou des travailleurs en entreprise, il faut qu'ils aient le droit de décider eux même des projets et du fonctionnement des services., et ce droit, il faudra qu'ils s'en emparent !

- 7- Comment vous engagez vous à améliorer l'action sociale en directions des agents ?

Nous sommes pour le rétablissement du CASC géré par les agents eux-mêmes.

- 8- Quelle première mesure favorable en direction des agents communaux allez vous prendre au lendemain de votre élection ?

Il reviendra aux agents, en se mobilisant, de déterminer quelles sont leurs priorités, ce dont ils ont le plus besoin. Nous ne concevons pas une municipalité ouvrière autrement que s'appuyant sur la volonté et l'action des travailleurs.

9- Quel sera l'axe prioritaire de votre mandat en direction des agents communaux ?

Il sera le même que pour l'ensemble des travailleurs : La défense de leurs intérêts.

10- Suite à la loi « transformation de la fonction publique », pensez-vous remettre en cause le temps de travail et le droit de grève des agents communaux ?

Cette loi impose les mêmes reculs aux travailleurs du secteur public qu'à ceux du secteur privé : ruptures conventionnelles de contrats, entretiens individuels d'évaluation, recours aux contractuels, primes individuelles, etc.. Nous nous sommes opposés à cette loi dans la rue et nous sommes pour son retrait. Quand la légalité va contre l'intérêt de la population laborieuse, il est du devoir d'une mairie ouvrière d'agir y compris contre cette légalité.

11- Quelle est votre position sur le projet de loi sur la retraite du gouvernement ?

Nous sommes évidemment totalement contre. Et nous saluons les cheminots, les travailleurs de la RATP et tous ceux des autres secteurs qui, pendant plus d'un mois, ont fait grève et ont manifesté. Certains sont d'ailleurs encore mobilisés et, de toute façon, la crise du capitalisme et la politique du gouvernement ne nous laissent pas le choix : il y aura d'autres luttes ! C'est la seule voie pour que la classe ouvrière cesse de faire tous les sacrifices pour les profits des capitalistes. Les syndicats auront leur rôle à jouer dans cette lutte, mais il faudra aussi à la classe ouvrière un parti politique, un parti révolutionnaire qui s'oppose à la logique du profit.